

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 48/2025

OBJET : PHOTOVOLTAÏQUE MAIRIE – CONVENTION ENEDIS RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean- Maurice, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BARBE Sabrina pouvoir à VIGNE Amélie, BETTON Daniel pouvoir à BRUNET Michel, BRESCIANI Gaël pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, CHALAYE Franck pouvoir à BLAISE Véronique, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, MAUSSERT Karine, MINGORANCE Anita, PONSON Aline.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Il est rappelé à l'assemblée que des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture de la Mairie. Ce dispositif permet de mettre en place un système d'autoconsommation collective entre les bâtiments communaux, selon l'ordre de priorité suivant :

1. Mairie
2. Gymnase Hermitage
3. École
4. Gymnase Marcel Banc
5. Espace Eden
6. Bibliothèque
7. Salle Veaunes

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, la signature d'une convention avec ENEDIS est nécessaire.

Cette convention précise les droits et obligations de chaque partie, conformément à l'article L. 315-2 du Code de l'énergie.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le principe d'autoconsommation collective entre les bâtiments communaux selon l'ordre de priorité précité,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec ENEDIS, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

